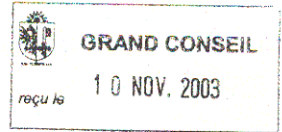


Bernard Gautier

*5, Place du Molard
1204 Genève*



GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Session GC: 13-14 nov. 03
Président	Députés (100)
Commissaires	Bureau <input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat	Chefs de groupe <input checked="" type="checkbox"/>
Commission:	
Copie à: Correspondance GC	

Monsieur Bernard Lescaze
Président du Grand Conseil
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3970

1211 Genève 3

Genève, le 7 novembre 2003

*Monsieur le Président de Grand Conseil,
Cher collègue,*

C'est votre Conseil qui m'a élu à la fonction d'administrateur de l'Hospice Général, c'est donc à vous que je viens remettre, par la présente, ma démission avec effet immédiat. Ne croyez pas que je le fais de gaieté de cœur. Voilà plus de quatorze ans que j'œuvre pour l'Hospice avec des bonheurs divers, mais toujours avec le même engagement. Aujourd'hui pourtant, il me faut admettre que l'on ne nous donne plus les moyens d'administrer l'Hospice Général comme il devrait l'être.

Le refus, par la candidate nommée à l'unanimité par le Conseil d'administration, d'accepter son poste de directrice après que sa nomination a été ratifiée par le Conseil d'Etat, représente pour moi l'aboutissement logique d'une dégradation générale de l'atmosphère et du fonctionnement de l'Hospice Général. Il est certes le fruit d'une inacceptable campagne de diffamation qui aurait dû être dénoncé publiquement, mais il résulte également du comportement de certains de nos élus qui ont joué de demi-vérités, voire de surprenantes volte-face.

Peu avant ce lamentable épisode qui décrédibilise totalement le Conseil d'administration de l'Hospice, nous avons vécu les pressions fort discutables des mêmes élus pour acquérir un immeuble au prix fixé par le vendeur, prix bien plus élevé que celui déterminé par l'expertise de l'Hospice.

Je pourrais encore citer les carences et problèmes informatiques qui péjorent dangereusement le travail des collaborateurs de l'Hospice. Dans ce cas comme dans de nombreux autres, on ne cesse de reprocher à l'Hospice ses manquements voire ses erreurs, mais l'on se garde bien de lui donner les moyens de progresser. Il arrive également souvent que l'Hospice soit accusé de fautes qu'il n'a nullement commises... À croire, comme je ne peux m'empêcher de le faire aujourd'hui, qu'il y a une réelle volonté de démantèlement de cette institution.


Cette situation m'a persuadé que je défendrais mieux l'Hospice Général et son indispensable action, à l'extérieur de l'institution qu'à l'intérieur. Je souhaite que ma démission du Conseil d'administration soit comprise comme un signe de soutien à l'institution et à tous ceux, cadres et collaborateurs, qui la font.

Je serais par ailleurs très heureux si cette démission aidait à la nécessaire prise de conscience, par le Conseil d'administration comme par le Conseil d'Etat et notre Conseil, de la gravité d'une situation qui met l'avenir de l'institution en sérieux péril.

Une fois encore, je quitte l'Hospice général à regret. Celles et ceux qui y collaborent méritent bien mieux que les basses manœuvres, les faux bruits, voire le mépris avec lesquels on les traite au moment même où Genève fait face à une difficile évolution de ses enjeux sociaux.

Veuillez croire, Monsieur le Président du Grand Conseil, Cher Collègue, à l'expression de ma parfaite considération.

Bien à Vous



Renaud Gautier

CC : - M. Claude Torracinta, Président, et les membres du Conseil
d'administration de l'Hospice Général

- M. Olivier Jornot, Président du Parti libéral genevois